



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N°22/2026

Approbation de la mise en place du supplément au diplôme de doctorat de l'Université PSL

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 25 juin 2026

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu le décret n° 2025-63 du 23 janvier 2025 portant adhésion de nouveaux établissements- composantes à l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et modifiant ses statuts ;

Vu les statuts modifiés de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu la désignation du Président de l'Université PSL, El Mouhoub Mouhoud, par délibération n°48/2024 du 17 décembre 2024 ;

DECIDE

Article Unique :

Le Conseil d'Administration approuve la mise en place du supplément au diplôme de doctorat de l'Université PSL, ci-après annexé.

38 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention,

Le Président
Professeur El Mouhoub MOUHOUD

Voies et délais de recours :

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

Supplément au diplôme de doctorat (Version Française)

Informations sur le titulaire du diplôme :

(nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité)

Information sur le diplôme :

- Doctorat “Discipline/spécialité d’inscription en doctorat” (si label européen mettre Doctorat Label Européen)
- Délivré par l’Université Paris Sciences et Lettres (PSL) et préparé au sein de l’ “établissement de la préparation de la thèse”
- A l’école doctorale : “Ecole doctorale de rattachement”
- Au sein du laboratoire : “Unité de recherche d’accueil”
- Sous la direction de Directeur/codirecteur de thèse, Prénom Nom grade à : nom établissement ou employeur
- Domaines d’études : Section(s) CNU de rattachement et discipline(s)

Information sur le niveau et la durée du diplôme

Niveau : BAC + 8, 180 ECTS

Conditions d’accès : Grade de Master ou équivalent

Durée de la préparation du diplôme : “Niveau au moment soutenance”

Démarrage de la thèse le : “Date de début de thèse”

Thèse soutenue le : “Date de soutenance”

Information sur la thématique de recherche

- Titre de la thèse
- Cotutelle internationale avec “Nom pays et nom université étrangère”
- Thèse réalisée en partenariat avec le monde socio-économique : CIFRE, COFRA, ...

Formations suivies et validées pendant la thèse

- Ethique et intégrité scientifique
- Recherche documentaire et publications
- Outils et méthodes
- Formation scientifique et technique
- Evénements, séminaires
- Langues et techniques de communication
- Communication

- Conférences
- Enseignement et pédagogie
- Carrière, emploi, connaissance de soi
- Entrepreneuriat et innovation
- Management

Les modalités d'évaluation pour chacun des modules sont laissées à la discrétion des écoles doctorales concernées.

Signataire du supplément au diplôme Nom prénom, qualité

Date



Informations sur le système national de délivrance du doctorat

Certifications professionnelles

Le doctorat est enregistré au [répertoire national des certifications professionnelles](#) définissant les compétences des diplômés du doctorat et inscrivant le doctorat au répertoire national de la certification professionnelle.

Code de la fiche : RNCP40525

Objectifs et contexte de la certification :

Le Doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de docteur. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le doctorat atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire.

Bon nombre de ces compétences, notamment celles qui sortent du domaine scientifique sont mobilisables en dehors du champ académique dans divers milieux socio-économiques, diverses activités professionnelles et situations d'action.

Les docteurs possèdent une culture scientifique solide dans leur domaine de spécialité et à ses interfaces, ainsi qu'une expertise scientifique au meilleur niveau international sur leur sujet de recherche. Ils connaissent le cadre international de la recherche et disposent d'un réseau qu'ils savent mobiliser. Ils savent faire le point sur l'état des connaissances et des méconnaissances à l'échelle internationale, formuler une problématique, identifier les tendances et mener des études prospectives. Les docteurs sont particulièrement aptes à travailler dans un contexte incertain et en évolution et à proposer des voies de transformation afin de répondre aux enjeux et aux défis à venir. Les docteurs sont formés à traiter des problématiques ou problèmes complexes, même celles et ceux qui dépassent l'état actuel des connaissances. Ils savent construire une démarche scientifique avec un positionnement original pour répondre à ce type de problématiques, poser des hypothèses, les mettre à l'épreuve, faire une analyse critique des résultats et en tirer tous les enseignements.

Ils sont créateurs de connaissances. Ils savent également s'inscrire dans une démarche critique, susciter et utiliser à bon escient des retours critiques de leur réseau. Les docteurs savent transmettre leurs connaissances, former des personnes, partager leurs résultats et plus largement communiquer, à l'écrit comme à l'oral, en s'adaptant à des publics variés. Ils ont une aptitude à la médiation scientifique. Leurs compétences les amènent à piloter des projets comme des équipes.

De façon synthétique, les docteurs constituent, en tout cas, une intense ressource au service de la réflexion et de l'action des organisations et de leurs projets.

Activités visées :

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche, de R&D, d'innovation
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche, de R&D, d'innovation
- Présentation des résultats et méthodes de la recherche et de l'innovation devant des communautés nationales ou internationales
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche, de R&D, d'innovation et le cas échéant dépôt de brevet et/ou création d'entreprise
- Gestion de la propriété intellectuelle (portefeuilles de brevets, droits d'auteur, innovations et savoir-faire)
- Analyse stratégique et prospective d'une activité de recherche ou de développement industriel
- Conseil, Etude, Expertise scientifique et technique (audit et aide à la décision)
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Réponse à des appels à projet et gestion de projets complexes et innovants
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche, de R&D, d'innovation

Compétences attestées :

- Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Élaborer une question de recherche (problème posé, état de l'art, identification des verrous, planification de la démarche de recherche)
- Mobiliser réflexivité et esprit critique dans les différentes étapes et activités
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs et des pratiques au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locales, nationale et internationale
- Identifier les problématiques pour résoudre les problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines en mobilisant et en produisant les connaissances et savoir-faire les plus avancés
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir le cas échéant des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Identifier les acteurs d'un secteur d'activité déterminé et positionner ses questionnements et ses démarches dans ce système d'acteurs
- Respecter les règles de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels sur les sociétés et les planètes
- Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche, le cas échéant en lien avec l'innovation
- Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la qualité et la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les ressources financières, humaines et temporelles des activités de recherche, de R&D, d'innovation
- Mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaires à la finalisation d'un projet de recherche, de R&D ou d'innovation
- Mettre en œuvre et gérer la conservation des données acquises pendant le projet dans le respect des normes en vigueur
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- Mettre en œuvre les procédures et/ou mécanismes et/ou modalités de transfert à des fins d'exploitation et de valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles déontologiques de propriété intellectuelle ou industrielle liées à un secteur
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication et/ou de brevet à l'échelle nationale ou internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » et, plus généralement les principes de la science ouverte, pour valoriser des démarches et résultats
- Acquérir, synthétiser et analyser les données et les informations scientifiques et technologiques d'avant- garde à l'échelle internationale en développant un regard critique et distancié
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou d'autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Se former et entretenir une culture scientifique de haut niveau en disposant de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaires
- Mobiliser de façon avertie critique et éthique les nouvelles modalités de production de savoirs notamment par l'intelligence artificielle
- Rendre compte et communiquer en direction de publics différents les résultats de travaux à caractère scientifique, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés

- S'adapter à des publics diversifiés pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant-garde
- Valoriser la diversité des cultures scientifiques et construire des consensus d'usage pour faciliter la compréhension individuelle et collective
- Développer et entretenir des réseaux de coopération professionnelle nationaux et internationaux, interdisciplinaires et/ou intersectoriels
- Identifier les compétences nécessaires au sein d'une équipe
- Mettre en œuvre une équipe-projet
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Évaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs
- Piloter et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires pouvant mobiliser de multiples partenaires à l'échelle nationale ou internationale

Modalités d'évaluation :

Articles 17 et 19 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat :

L'autorisation de soutenir une thèse est accordée par le chef d'établissement, après avis du directeur de l'école doctorale, sur proposition du directeur de thèse.

Les travaux du doctorant sont préalablement examinés par au moins deux rapporteurs désignés par le chef d'établissement, habilités à diriger des recherches ou appartenant à l'une des catégories mentionnées au 1° et au 2° de l'article 16 du présent arrêté, sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse.

Dans le cas de travaux impliquant des personnes du monde socio-économique ou culturel qui n'appartiennent pas au monde universitaire, un troisième rapporteur, reconnu pour ses compétences dans le domaine, peut être désigné sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse.

Les rapporteurs font connaître, au moins quatorze jours avant la date prévue pour la soutenance, leur avis par des rapports écrits ; sur cette base, le chef d'établissement autorise la soutenance.

Ces rapports sont communiqués au jury et au doctorant avant la soutenance.

Dans le cadre de ses délibérations, le jury apprécie la qualité des travaux du doctorant, leur caractère novateur, l'aptitude du doctorant à les situer dans leur contexte scientifique ainsi que ses qualités d'exposition. Le jury peut demander des corrections conformément à l'article 24 du présent arrêté.

Lorsque les travaux correspondent à une recherche collective, la part personnelle de chaque doctorant est appréciée par un mémoire qu'il rédige et présente individuellement au jury.

L'admission ou l'ajournement est prononcé après délibération du jury.

Le rapport de soutenance est communiqué au doctorant dans le mois suivant la soutenance.

PhD Diploma Supplement (English Version)

Information on the degree holder:

(Surname, first name, date and place of birth, nationality)

Information on the degree:

- Field/discipline of doctoral research
- Awarded by Université Paris Sciences et Lettres (PSL) and prepared at the “établissement de préparation de la thèse”
- At the doctoral school: *[Name of the Doctoral School]*
- Within the research laboratory: *[Name of the Host Research Unit]*
- Under the supervision of: *[Title, First Name Last Name], [Grade/Position], [Affiliation or Employer]*
- Fields of study: CNU section(s) and disciplines

Information on the level and duration of the degree:

Level: Bac +8 (equivalent to 8 years of higher education), 180 ECTS credits

Admission requirements: Master's degree or equivalent

Duration of the doctoral programme (level at the time of defence):

Start date of the doctoral research: *[Start date]*

Date of thesis defence: *[Defence date]*

Information on the research topic:

- Title of the thesis
- International joint supervision (cotutelle): *[Country and name of the foreign university]*
- Thesis carried out in partnership with the socio-economic sector: CIFRE, COFRA, etc.

Training courses completed and validated during the doctoral programme:

- Ethics and research integrity
- Literature review and academic publishing
- Tools and methodologies
- Scientific and technical training
- Events and seminars
- Languages and communication skills
- Communication
- Conferences

- Teaching and pedagogy
- Career development, employment, and self-assessment
- Entrepreneurship and innovation
- Management

The assessment procedures for the training modules undertaken during the PhD training programme are left to the discretion of the relevant doctoral schools.

Signatory of the diploma supplement :

Name, first name, position

Date

Information on the French National Doctoral Degree System

Professional Certifications

The Ph.D. degree is registered in the French National Directory of Professional Certifications (Répertoire National des Certifications Professionnelles – RNCP), which defines the skills of doctoral graduates and officially lists the Ph.D. degree in the national certification registry.

Record code: RNCP40525

Objectives and Context of the Certification

The Doctorate is a national higher education degree that confers the academic title of Doctor upon its holder. It grants the same rights to all graduates, regardless of the institution that awarded the degree.

The doctorate certifies the acquisition of a foundation of knowledge and skills primarily based on research within a disciplinary or multidisciplinary field. Many of these skills, particularly those beyond the scientific domain, are transferable to contexts outside academia, across diverse socio-economic environments, professional activities, and practical situations.

Doctoral graduates possess a solid scientific culture in their area of specialization and its interfaces, as well as international-level scientific expertise in their research topic. They are familiar with the international research framework and maintain networks they can effectively leverage. They are able to assess the current state of knowledge and gaps globally, formulate research questions, identify trends, and conduct prospective studies. Doctoral graduates are particularly adept at working in uncertain and evolving contexts and at proposing transformative solutions to address emerging challenges.

They are trained to tackle complex problems, including those beyond the current state of knowledge. They know how to develop an original scientific approach to address such problems, formulate hypotheses, test them, critically analyze results, and draw insights. Doctoral graduates are creators of knowledge. They are also capable of engaging in critical reflection, seeking and effectively using constructive feedback from their networks.

They are skilled at transmitting knowledge, training others, sharing results, and communicating more broadly, both in writing and orally, to diverse audiences. They have a capacity for scientific mediation and their competencies enable them to lead projects and teams.

In summary, doctoral graduates represent a highly valuable resource for both reflection and action within organizations and their projects.

Targeted Activities:

- Design and development of research, R&D, and innovation processes
- Implementation of research, R&D, and innovation initiatives
- Presentation of research and innovation results and methods to national or international communities
- Valorization and transfer of research, R&D, and innovation outcomes, including potential patent filings and/or company creation
- Intellectual property management (patent portfolios, copyrights, innovations, and know-how)
- Strategic and prospective analysis of research or industrial development activities
- Scientific and technical advice, studies, and expertise (audits and decision support)
- International scientific and technological monitoring
- Training and dissemination of scientific and technical knowledge
- Preparation of project proposals and management of complex and innovative projects

- Supervision of teams engaged in research, R&D, and innovation activities
- **Certified skills:**
- Possess both general and specialized scientific expertise within a specific research or professional domain
- Formulate a research question (problem definition, state of the art, identification of barriers, planning of the research approach)
- Apply reflexivity and critical thinking throughout all stages and activities
- Assess the state of knowledge and practices, including their limits, within a given sector at local, national, and international levels
- Identify complex and novel problems and develop solutions by mobilizing and producing advanced knowledge and expertise across multiple domains
- Recognize opportunities for conceptual breakthroughs and, where relevant, propose innovative directions for a professional sector
- Identify key actors within a sector and situate research questions and approaches within this system
- Adhere to ethical and professional standards related to research integrity and potential societal and environmental impacts
- Apply research methods and tools, including in innovation contexts where relevant
- Implement principles, tools, and procedures for evaluating costs and financing of innovation or R&D initiatives
- Ensure the quality, validity, ethical compliance, and confidentiality of work through appropriate control mechanisms
- Manage financial, human, and time resources in research, R&D, and innovation projects
- Apply engagement, risk management, and autonomy principles required to complete research, R&D, or innovation projects
- Implement and manage proper data storage and preservation according to current standards
- Contribute innovatively to high-level exchanges in international contexts
- Apply procedures and mechanisms for the transfer and exploitation of research outputs or products in economic or social sectors
- Respect intellectual and industrial property rules relevant to a sector
- Implement publication and/or patent procedures at national and international levels to valorize new knowledge
- Use open data techniques and open science principles to disseminate research processes and results
- Acquire, synthesize, and analyze cutting-edge scientific and technological data internationally, maintaining a critical and reflective perspective
- Cross knowledge boundaries by integrating multiple fields or sectors
- Develop and maintain international scientific and professional networks
- Continuously cultivate a high-level scientific culture with curiosity, adaptability, and openness
- Critically and ethically leverage new knowledge production methods, including artificial intelligence
- Report and communicate scientific results effectively to diverse audiences, both orally and in writing

- Teach and train diverse audiences in advanced concepts, tools, and methods
- Adapt communication and dissemination strategies to varied audiences to promote innovative concepts and approaches
- Promote diversity in scientific cultures and build consensus for shared understanding
- Develop and maintain national and international interdisciplinary or intersectoral professional networks
- Identify the competencies required within a team
- Organize and manage project teams
- Identify key team resources and plan for training and personal development needs
- Evaluate individual and team performance in relation to project goals and objectives
- Lead and coordinate teams in complex or interdisciplinary tasks involving multiple partners at national or international levels

Assessment Procedures:

According to Articles 17 and 19 of the decree of 25 May 2016 establishing the French national framework for doctoral training and the procedures leading to the award of the national doctoral degree:

Authorization to defend a thesis is granted by the head of the institution, following the recommendation of the doctoral school director and on the proposal of the thesis supervisor. The doctoral candidate's work is first reviewed by at least two examiners appointed by the head of the institution. These examiners must be habilitated to supervise research or belong to one of the categories specified in points 1° and 2° of Article 16 of the decree, based on the recommendation of the doctoral school director and after consultation with the thesis supervisor.

For research involving participants from socio-economic or cultural sectors outside academia, a third examiner, recognized for their expertise in the relevant field, may be appointed on the recommendation of the doctoral school director, after consultation with the thesis supervisor.

Examiners submit their written reports at least fourteen days before the scheduled defense. Based on these reports, the head of the institution authorizes the thesis defense.

These reports are communicated to both the jury and the doctoral candidate prior to the defense.

During deliberations, the jury evaluates the quality and originality of the doctoral work, the candidate's ability to situate it within the scientific context, and their presentation skills. The jury may request corrections in accordance with Article 24 of the decree.

When the work is part of a collective research project, each candidate's individual contribution is assessed through a dissertation that they write and present individually to the jury.

Admission or postponement is decided by the jury after deliberation.

The defense report is provided to the doctoral candidate within one month of the defense.